La Mutualité Française et l'Anap nouent un partenariat pour améliorer la performance et le service rendu aux patients et usagers des établissements de santé et médico-sociaux mutualistes

A l'occasion de SANTEXPO, la Mutualité Française et l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) ont signé un partenariat pour déployer des accompagnements dédiés aux enjeux de performance sociale et économique des établissements de santé et médico-sociaux mutualistes.

L'initiative s'inscrit dans une démarche globale de performance sociale et économique au sein du réseau mutualiste. Cette formalisation consolide des liens institutionnels anciens entre les deux parties et vient renforcer la valorisation des outils et recommandations développés par l'Anap.

La Mutualité Française et l'Anap partagent un objectif commun d'appui aux gestionnaires pour l'amélioration de la performance de leurs établissements. Elles s'engagent également à accompagner la transformation du système de santé et l'amélioration du service rendu aux patients et aux usagers des établissements et services mutualistes.

Le partenariat met particulièrement l'accent sur certaines thématiques, dont celle du développement durable. Cette orientation souligne l'engagement de la Mutualité et l'expertise de l'Anap pour développer des pratiques responsables et durables dans les secteurs de la santé et du médico-social.

La Mutualité Française et l'Anap affirment leur volonté commune d'œuvrer en faveur de l'excellence opérationnelle et de la qualité des services offerts par les établissements mutualistes de santé et médico-sociaux.

« *Ce partenariat marque une étape significative dans la consolidation des synergies entre nos deux structures. Il s'inscrit dans la démarche de la Mutualité Française d'œuvrer pour un système de santé toujours plus performant, efficient et à double bénéfice : une amélioration des conditions de travail des personnels et une orientation vers les besoins des patients et des usagers* » souligne Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

« *Webinaires dédiés, appuis terrain, formation à la transition écologique : l'Anap va mettre son expertise et sa capacité d'intervention au service des objectifs de la Mutualité Française. L'Anap joue pleinement son rôle : une agence publique, disponible pour accompagner en proximité, avec expertise et bienveillance, les enjeux de performance de tous les établissements sanitaires et médico-sociaux* » affirme Anne-Marie Armanteras, présidente du Conseil d'administration de l'Anap.